

Paris, le 24 avril 2019

**Au niveau mondial, les propriétaires qui décident d'abandonner les centres urbains pour une relocalisation périphérique ou rurale le font principalement pour des motifs de recherche d'un air plus pur et d'un rythme de vie plus serein et apaisé.**

- > Au niveau mondial, parmi les propriétaires interrogés, plus d'une personne sur dix (12%) a fait le choix de quitter un centre urbain pour une agglomération périphérique ou le milieu rural. Cette décision s'explique notamment par la volonté de fuir le stress généré par la vie urbaine (17%) et d'échapper à la pollution des villes (14%) ;
- > Pour un propriétaire sur deux dans le monde, le progrès technologique et le développement des réseaux de transports sont vus comme des facteurs déterminants pour franchir le pas et quitter un centre urbain pour une agglomération périphérique ou le milieu rural ;
- > Pour les propriétaires français, la principale motivation d'un abandon d'un centre urbain au profit d'une relocalisation dans une agglomération périphérique ou dans le milieu rural réside toutefois dans la quête d'un rythme de vie plus serein et apaisé (58%), largement au-dessus de la moyenne mondiale (21%) ;
- > Les propriétaires français ayant pris la décision de délaisser un centre urbain sont en moyenne 40% à rechercher une meilleure hygiène de vie et sont 43% à se déclarer en quête d'un cadre de vie plus sécurisant pour eux et pour leur famille (33% au niveau mondial).

La troisième édition de l'étude Beyond the Bricks, intitulée *The Pollution Solution*, fournit un éclairage sur l'attitude, le comportement et les motivations des propriétaires ayant fait le choix d'abandonner un centre urbain au profit des agglomérations périphériques et du milieu rural.

L'étude HSBC Beyond the Bricks – *The Pollution Solution* reflète l'opinion de près de 12 000 personnes dans 10 pays à travers le monde : Australie, Royaume-Uni, Canada, États-Unis, Mexique, France, Émirats Arabes Unis, Singapour, Malaisie et Taïwan.

Les résultats sont issus d'une enquête menée sur Internet dans chaque pays auprès de propriétaires, âgés de 21 ans ou plus, à partir d'un échantillon représentatif à l'échelle nationale. Cette enquête a été conduite par TOLUNA<sup>1</sup> en novembre et décembre 2018.

**Abandon d'un centre urbain : la pollution et la perspective d'une meilleure hygiène de vie deviennent des facteurs de départ couramment partagés par les propriétaires au niveau mondial**

- **Le rejet de la pollution et de ses conséquences**

**Parmi les propriétaires dans le monde, la pollution qui affecte les centres urbains et l'appréhension des conséquences sanitaires associées constituent un facteur de départ couramment partagé.** Les propriétaires sont plus d'un sur dix (14%) à justifier leur décision de quitter un centre urbain pour une agglomération périphérique ou le milieu rural en invoquant cet argument.

**Avec près d'un propriétaire sur trois (32%) ayant fait le choix d'une relocalisation en dehors d'un centre urbain mettant en avant l'argument de la pollution, la France se situe nettement au-dessus de la moyenne mondiale et se classe en seconde position des pays où celui-ci est le plus couramment invoqué, derrière le Mexique (33%).** A contrario, c'est au Royaume-Uni que cette justification est le moins couramment partagée, les propriétaires britanniques étant 13% à l'invoquer.

<sup>1</sup> L'institut de sondage français TOLUNA fournit un éclairage sur le comportement des consommateurs en s'appuyant sur l'intégration de l'expertise, la technologie et les communautés de consommateurs. TOLUNA permet ainsi aux entreprises de toutes tailles de comprendre les besoins et attentes des consommateurs, en constante mutation dans l'économie actuelle.

- **La perspective d'une meilleure hygiène de vie**

Dans le monde, près d'un tiers des propriétaires (29%) ayant fait le choix de quitter un centre urbain au profit d'une agglomération périphérique ou rurale le justifient par **la volonté de bénéficier d'une hygiène de vie plus saine et moins sédentaire. Avec 40% des propriétaires justifiant leur décision d'abandonner un centre urbain par ce critère, la France se place au 3<sup>ème</sup> rang mondial.** Les deux premières places sont occupées par la Malaisie et Taïwan (45% et 43% des propriétaires).

- **La recherche d'un rythme de vie plus lent, propice au bien-être psychologique**

Au niveau mondial, l'équilibre entre les contraintes liées à la vie urbaine et la vie personnelle n'est pas regardé comme étant particulièrement avantageux, au contraire : **21% des propriétaires initialement urbains pointent une décision de déménagement dans une agglomération périphérique ou le milieu rural motivée par le désir de bénéficier d'un rythme de vie apaisé et serein. La France se situe nettement au-dessus de cette moyenne, avec près de 6 propriétaires sur dix considérant cet argument comme étant déterminant dans leur décision d'abandon d'un centre urbain.**

**En cohérence avec ce constat, les propriétaires ayant fait le choix d'abandonner un centre urbain au profit d'une agglomération périphérique ou du milieu rural sont près de deux sur dix (17%) à considérer que la possibilité de retrouver un bien-être psychologique a été un facteur déterminant dans leur décision.** C'est en Malaisie et en Australie que cet argument est le plus couramment mis en avant, les propriétaires étant respectivement 31% et 25% à le valoriser. C'est en France que cet argument est le moins valorisé, les propriétaires français n'étant que 10% à l'invoquer.

**Enfin, parmi les propriétaires choisissant de quitter un centre urbain pour une agglomération périphérique ou pour le milieu rural, le désir de retrouver du lien social, loin de l'anonymat urbain, semble contribuer de façon non-négligeable à leur décision de franchir le pas.** Au niveau international, ils sont ainsi 20% à voir dans ce projet de vie l'opportunité de tisser des liens de proximité.

- **La quête d'un cadre de vie sécurisant, condition de l'épanouissement familial**

**À l'échelle internationale, la quête d'un cadre de vie sécurisé apparaît comme un critère significatif pour les propriétaires ayant fait le choix d'abandonner un centre urbain au profit d'une agglomération périphérique ou du milieu rural : un propriétaire sur trois (33%) ayant fait ce choix le justifie par la mise en avant du critère de la sécurité. La France se situe largement au-dessus de cette moyenne mondiale, les propriétaires étant 43% à invoquer cet argument.**

**Dans la continuité de la valorisation du critère de la sécurité, les agglomérations périphériques et le milieu rural sont également vus comme l'opportunité de bénéficier d'un cadre de vie plus favorable pour fonder une famille, loin de la promiscuité des centres urbains : dans le monde, plus de deux propriétaires sur dix (23%) valorisent ce critère (28% des propriétaires en France).**

**Le progrès technologique : un atout pour échapper à la pollution et au stress de la vie urbaine**

**Au niveau mondial, un propriétaire sur deux considère que le progrès technologique a exercé une influence sur sa décision de quitter un centre urbain pour une agglomération périphérique ou un milieu rural.** En France, cependant, seuls 36% des propriétaires mettent en avant ce critère.

**Les propriétaires initialement urbains estiment que l'essor du télétravail leur permet plus facilement d'exercer leur activité professionnelle à distance, contribuant à relativiser l'impératif de leur présence dans l'entreprise (14% des propriétaires).** Avec seulement 6% de répondants exprimant ce constat, la France se situe au-dessous de la moyenne mondiale. Les propriétaires français sont toutefois 21% à valoriser les perspectives offertes par les progrès des télécommunications.

**Beyond The Bricks****Top 5 des facteurs de départ des propriétaires français**

1. Bénéficiaire d'un rythme de vie plus serein et apaisé <b>(58% des propriétaires)</b>
2. Retrouver un cadre de vie sécurisant pour soi-même et pour sa famille <b>(43% des propriétaires)</b>
3. Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(40% des propriétaires)</b>
4. Bénéficiaire d'un cadre de vie plus propice à l'éducation de ses enfants <b>(36% des propriétaires)</b>
5. Fuir la pollution et ses conséquences sanitaires <b>(32% des propriétaires)</b>

**Achat d'un bien en dehors d'un centre urbain : une démarche sur laquelle les considérations financières et de carrière exercent toujours une influence importante...Mais moins déterminante**

Dans le monde, les motivations financières entrant dans la décision d'achat d'un bien dans une agglomération périphérique ou dans un milieu rural ne sont ni exclusives, ni même absolument déterminantes : dans le monde, près d'un tiers des propriétaires (31%) considèrent que l'argument financier n'est pas entré en ligne de compte dans leur décision. **Cela est particulièrement vrai en France, où 33% des propriétaires interrogés font part d'un constat comparable.**

- Le désir « d'en avoir pour son argent »

À l'échelle internationale, toutefois, le désir de bénéficier d'un investissement immobilier maximisé reste une source de motivation puissante parmi les propriétaires ayant pris la décision de quitter un centre urbain au profit d'une agglomération périphérique ou du milieu rural. Cette volonté « d'en avoir pour son argent » se trouve exprimée par 27% des propriétaires, tant en ce qui concerne la taille que le niveau des prestations offertes. Cet argument est en tête des raisons financières invoquées, tous pays confondus (29% des propriétaires français).

- Un remède face au coût de la vie quotidienne

Sans surprise, la seconde raison la plus fréquemment citée par les propriétaires ayant fait le choix d'une relocalisation en agglomération périphérique ou dans le milieu rural réside dans la volonté d'y bénéficier d'un moindre coût de la vie, cet argument étant avancé par **22% d'entre eux**. Comparativement, la France se situe au-delà de la moyenne mondiale, avec 26% des propriétaires manifestant une attente comparable.

**Beyond The Bricks****Premier facteur de départ des propriétaires par pays (sauf EAU et Singapour)**

Mexique	• Fuir la pollution et ses conséquences sanitaires <b>(33% des propriétaires)</b>
France	• Bénéficiaire d'un rythme de vie plus serein et apaisé <b>(58% des propriétaires)</b>
Malaisie	• Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(45% des propriétaires)</b>
Canada	• Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(27% des propriétaires)</b>
Australie	• Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(39% des propriétaires)</b>
États-Unis	• Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(31% des propriétaires)</b>
Taiwan	• Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(43% des propriétaires)</b>
Royaume-Uni	• Bénéficiaire d'une hygiène de vie plus saine <b>(22% des propriétaires)</b>



## Communiqué de presse

**Contact presse** : Sophie RICORD – 01 40 70 33 05 – [sophie.ricord@hsbc.fr](mailto:sophie.ricord@hsbc.fr)

### **HSBC en France**

HSBC France est une filiale du Groupe HSBC. Le siège de HSBC France est situé à Paris. Avec environ 290 points de vente sur le territoire national et plus de 8 000 collaborateurs, HSBC en France développe des activités de banque universelle auprès de clientèles de particuliers et d'entreprises.

### **Le Groupe HSBC**

HSBC Holdings plc, maison-mère du Groupe HSBC a son siège situé à Londres. Le Groupe sert des clients dans le monde entier au travers d'implantations réparties dans 66 pays et territoires en Europe, Asie, Amérique du Nord et Latine, au Moyen-Orient et Afrique du Nord. Avec 2 558 milliards USD d'actifs au 31 décembre 2018, HSBC est l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde.